

Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « L'archive littéraire du Québec », 2012, 324 p.

Sébastien Côté

Number 37, Spring 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1033982ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1033982ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Côté, S. (2014). Review of [Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « L'archive littéraire du Québec », 2012, 324 p.] *Francophonies d'Amérique*, (37), 206–209. <https://doi.org/10.7202/1033982ar>

s'appropriant de l'ici et du maintenant, les transforme. L'auteure organise l'écriture migrante québécoise dans des sous-genres pratiqués par certains écrivains, comme celui de « la mémoire divisée » de Régine Robin, celui du « schizophrène heureux » d'Émile Ollivier, celui de « l'écrivain nègre » de Dany Laferrière, celui de « l'écrivain traducteur » de Marco Micone, celui de « l'écrivain épistolier » de Ying Chen ou, encore, celui de « l'écrivain peintre » de Sergio Kokis. À la fin du chapitre, elle décrit rapidement d'autres écrivains de taille comme Antonio D'Alfonso, Abla Farhoud, Naïm Kattan, Monique Bosco, Kim Thúy et Anthony Phelps.

*Aventuriers et sédentaires* est un ouvrage d'initiation à la littérature québécoise destiné au grand public francophone. En effet, étant donné l'ampleur du corpus traité, l'auteure se limite à offrir des présentations générales des œuvres qui fournissent un exemple du thème examiné. Subséquemment, l'approche critique et analytique ainsi qu'une étude détaillée du rôle et de la place des romans dans leurs contextes sociohistoriques, sont presque absentes. Pour les lecteurs et les lectrices québécoises, ou du Canada d'expression française, la nouveauté de la présentation de ce vaste corpus de fictions réside dans son organisation thématique selon les chapitres, ce qui offre une vision particulière de l'histoire de la littérature québécoise.

Maria Fernanda Arentsen  
Université de Saint-Boniface

**Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII<sup>e</sup> siècle, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « L'archive littéraire du Québec », 2012, 324 p.***

À l'instar d'autres disciplines apparentées, l'histoire littéraire ne saurait se limiter à l'énumération de dates et de faits. Ses praticiens recourent plutôt à des « mises en intrigue » (Cellard, 2011 : 15), subtil procédé qui permet non seulement de soutenir une thèse sous couvert d'intelligibilité, mais aussi de développer un objet d'étude. Bref, sans la conviction profonde qu'il existait bel et bien une littérature canadienne, Camille Roy ne lui aurait pas consacré sa carrière. Or, pour Roy et la majorité de ses successeurs, l'histoire littéraire des Canadiens commençait vers 1840. Une telle approche explique en partie le mystère dont le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien se trouve aujourd'hui nimbé. Pourtant, dès 1954, dans un livre à contre-courant, Auguste Viatte affirmait : « Les pionniers

de la Nouvelle-France ne manquent donc ni de culture ni du goût d'écrire. Après eux se développera, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, toute une littérature à la fois distincte et parente de celles qui suivront » (Viatte, 1954 : 2). De même, en 1978, quoique dans une ambiance légèrement plus favorable, Léopold LeBlanc consacrait une belle anthologie à cette période méconnue, prononçant au passage un vœu digne de mention : « Il n'est pas utopique de croire que d'ici une décennie l'histoire littéraire accordera au xviii<sup>e</sup> siècle québécois l'intérêt qu'on porte maintenant au xix<sup>e</sup> après l'avoir longtemps méconnu » (LeBlanc, 1978 : 4). Or les travaux menés depuis une vingtaine d'années par Bernard Andrès, dont le plus récent ouvrage constitue une synthèse fort solide, laissent entendre que le moment d'ouverture espéré par quelques visionnaires est enfin venu. Pour ce faire, l'auteur relève un défi considérable, puisqu'il s'agit tout de même, aux yeux de l'institution, d'inventer un xviii<sup>e</sup> siècle littéraire canadien.

Comme l'annonce le titre de son ouvrage, Andrès ne se propose pas d'écrire une nouvelle histoire littéraire du Canada français ou du Québec, mais plutôt de raconter une série de destins qui, dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, se croisent, se répondent et se nouent. Ainsi se résumant les grandes lignes de son projet : « C'est cette lente maturation que permettent de suivre les écrits de l'époque, mais aussi ceux des dernières décennies de la Nouvelle-France. Nous en ferons l'archéologie en étudiant le triple intérêt de ces productions : au plan littéraire, mais aussi sous l'angle des mentalités et du travail historiographique » (p. 9). Étant donné l'objet étudié, dont la reconnaissance institutionnelle ne va pas de soi, son approche nécessite une grille d'analyse claire et rigoureuse. Si l'introduction dresse un état des lieux fort stimulant, tantôt en soulignant les problèmes inhérents à l'histoire littéraire produite dans les Amériques, tantôt en offrant de nombreuses pistes de réflexion, c'est dans la première partie de l'essai (p. 27-57) que l'auteur pose ses bases théoriques. Pour sa rigueur et les questions soulevées, aussi essentielles que déstabilisantes, « Archéologie du littéraire » mérite de faire école. Loin des emplois grandiloquents (et bien souvent stratégiques) qu'on rencontre çà et là dans le discours savant, la méthode « archéologique » d'Andrès n'est pas qu'une simple réminiscence foucauldienne. Son objet exige une telle approche : « En ce qui concerne le xviii<sup>e</sup> siècle, nous avons affaire à un ensemble de *monuments* épars, d'objets discursifs auxquels l'institution n'a pas encore décerné le label littéraire » (p. 30). D'où le statut essentiellement *documentaire* de ce corpus. Or, selon Andrès,

il convient de transformer ces *documents* en *monuments* : non pas au sens de les légitimer en leur octroyant une valeur exemplaire, un statut littéraire [...]. Non, les aborder comme *monuments*, au sens foucauldien du terme, c'est les appréhender en eux-mêmes, en tant que pratiques non encore légitimées, mais déjà « régularisées » (p. 30 ; en italique dans le texte).

Sur cette base, il s'agira ensuite de penser la fondation (non pas les origines diffuses) des lettres canadiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, tant sur le plan factuel (textes) que symbolique (imaginaire). « Ce qui importe, écrit-il, c'est moins le propos tenu que ses conditions d'énonciation ou de ré-énonciation » (p. 39). Et puisque ces discours fondateurs furent produits dans un contexte énonciatif inédit, où la France se trouve désormais exclue, Andrès préconise une approche comparatiste dont l'axe serait panaméricain plutôt que transatlantique, et ce, afin d'éviter les ornières dépréciatives habituelles. En effet, « [c]onsidérer le littéraire comme un phénomène dûment constitué, c'est s'interdire de penser la fondation » (p. 44). Or les Amériques ont traversé, du nord au sud et selon diverses modalités, une période d'autonomisation à laquelle le littéraire a invariablement contribué. Pour le Canada français, ce moment prend forme dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit dès après 1760.

Comme le rappelle Andrès dans « Le Canadien inventé », deuxième partie de son ouvrage, avant même que les « protoscripteurs » (p. 52) ne posent les premiers jalons d'une institution littéraire propre, le Canadien occupait déjà une place dans l'imaginaire colonial de la mère patrie, ne fût-ce qu'en tant que personnage : « Qu'il épouse les traits de l'habitant, de l'illettré, du coureur des bois, du flibustier ou de l'explorateur, quel que soit son *emploi*, le Canadien inventé des premiers récits fluctue entre réel et imaginaire et nourrit encore aujourd'hui la connaissance que nous en avons » (p. 63 ; en italique dans le texte). Après quelques considérations historiques sur l'émergence de la figure du Canadien dans le corpus de la Nouvelle-France, Andrès esquisse quelques portraits ciblés en s'appuyant sur Lahontan, M<sup>gr</sup> de Saint-Vallier, Lesage, Voltaire, Saguean, Élisabeth Bégon, St. John de Crèvecoeur, Bougainville et Montcalm, en plus de citer plusieurs chansons. Malgré l'intérêt que présente cette partie pour le néophyte, elle ressort néanmoins comme la moins aboutie de l'ouvrage, en raison notamment de ses développements parfois imprévisibles et fuyants. Par exemple, dans « Beauchêne et Le Sage », Andrès ne dit finalement presque rien des *Avantures de Robert Chevalier* ni de son héros canadien (un paragraphe à peine), s'empressant plutôt de dévier sur *L'ingénu* de Voltaire. Bien que la Nouvelle-France ne soit pas au cœur

des réflexions d'Andrès, nous aurions quand même aimé en apprendre davantage sur la canadienité de personnages tels que Robert Chevalier et, peut-être, lire quelques mots sur *Les mariages de Canada* du même Lesage ou, encore, sur *Arlequin sauvage* de Delisle de La Drevetière, deux comédies qui mettent en scène des Canadiens.

En revanche, la troisième et dernière partie, « D'une patrie perdue à la patrie littéraire », véritable objet de l'ouvrage, constitue d'emblée un apport essentiel à la compréhension du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien. Fort d'une érudition éprouvée, Andrès propose une série d'« histoires » des plus étonnantes, qui non seulement comblent de nombreuses lacunes institutionnelles, mais aussi piquent la curiosité par la manière dont elles prennent vie. Préconisant tantôt l'événement raconté à plusieurs mains (comme la Conquête ou la Révolution américaine), tantôt l'individu et son œuvre (Saint-Luc de La Corne, Laterrière, du Calvet, Quesnel, Mézière ou Plessis), voire l'angle institutionnel (*Gazette littéraire de Montréal*), l'auteur prouve que les jugements à l'emporte-pièce des premiers historiens de la littérature à l'égard du XVIII<sup>e</sup> siècle canadien s'appuyaient sur des présupposés désormais surannés. Si l'état de la recherche et des fonds documentaires laissait à désirer lorsque Roy entreprit d'écrire une histoire littéraire des Canadiens français, Andrès montre qu'il n'est plus possible de s'asseoir confortablement sur les jugements du passé et d'affirmer, suivant Gérard Tougas, que « [l]a production littéraire qui s'étend de 1764 à 1830 [...] est fort curieuse et instructive pour l'historien de la littérature canadienne à ses débuts », mais qu'« [a]ucun [de ces écrits éphémères] ne mérite de survivre » (Tougas, 1967 : 3). En conséquence, il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail!

## Bibliographie

- CELLARD, Karine (2011). *Leçons de littérature : un siècle de manuels scolaires au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- LEBLANC, Léopold (éd.) (1978). « Écrits de la Nouvelle-France », dans Gilles Marcotte (dir.), *Anthologie de la littérature québécoise*, vol. 1 : *Écrits de la Nouvelle-France : 1534-1760*, Montréal, Les Éditions La Presse.
- TOUGAS, Gérard (1967). *Histoire de la littérature canadienne-française*, 4<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France.
- VIAATTE, Auguste (1954). *Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ; Paris, Presses universitaires de France.

Sébastien Côté  
Université Carleton